

Littérature / générale

C1B2-25 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 2^e Bloc

Quadrimestre : 1

Volume horaire : 30 h / an

Crédit : 2

Pondération : 1

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Eugène Savitzkaya, eugene.savitzkaya@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique socio-politique, etc. ;
- collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine de création — en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions sociétales artistiques et éthiques ;

- ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- faire émerger une réflexion personnelle, singulière, inédite, critique, et enclencher la construction d'un rapport au monde par le biais de la littérature ;
- s'ouvrir (ou poursuivre son ouverture) à une littérature hors du champ de la culture médiatisée, une littérature en marge, de tout type ;
- s'ouvrir aux grands enjeux socio-politiques, économiques et culturels de notre époque, au travers de la littérature et savoir y prendre position, de manière critique et singulière, s'ouvrir à d'autres formes de pensée et d'être (développer une conscience du monde, s'approprier le réel) ;
- percevoir, parmi les grands enjeux sociétaux d'aujourd'hui, ce qui le fait réagir en lui ;
- percevoir dans les grands enjeux socio-politique-économiques les sources du débat artistique contemporain ;
- concevoir la production littéraire de tout type comme un réservoir d'idées, et une source d'enrichissement émotionnel, créatif, réflexif, de développement professionnel artistique voir de développement personnel ;
- intégrer dans son propos artistique l'exploitation d'œuvres littéraires et plus généralement les grands débats socio-politique-économiques et culturels ;
- faire évoluer, reconsidérer, enrichir, sa réflexion, son propos et sa pratique artistiques à partir de l'exploitation d'œuvre littéraire de tout type (c'est-à-dire que l'étudiant est capable de faire des liens entre son propos et sa pratique artistique et des débats d'idée, d'en déduire du sens et par exemple de reconsidérer, de faire évoluer, sa pratique) ;
- investir dans un écrit quotidien (ou ponctuellement), et sa réécriture, sous forme d'un carnet de bord (ou toute autre forme apparentée, par exemple un écrit « illustré »), en percevoir les apports propres à soi et pour sa pratique artistique (par exemple, comme une étape de sa méthode de travail) ;
- entendre sa production écrite en lecture à haute voix dans un contexte public et de s'ouvrir aux avis (goûter au plaisir d'affirmer sa personnalité par un travail d'écriture et d'écoute sonore de celle-ci) ;

- modifier son rapport à l'écrit (écrit « scolaire » à écrit comme moyen de se penser une vision personnelle) ;
- établir de manière judicieuse des relations entre son écrit et des formes imagées (dessin, peinture, illustration, bande dessinée, photographie...);
- renouveler son regard sur la littérature par la pratique de l'écriture ;
- développer une relation affective positive et d'ouverture à la littérature et l'écriture ;
- établir des liens entre l'écriture et le texte, et l'image sous toutes ces formes (permettant ainsi d'amorcer des transferts, de créer des liens entre l'univers littéraire et les arts plastiques).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Le cours se présente sous forme de débats entrecoupés de moment d'exposé, de lecture, d'écoute et de visionnement. Plus précisément :

- débat, échange, discussion, expression de point de vue ;
- lecture à haute voix d'extrait d'œuvre littéraire de tout type ou d'écrit (ou de réécriture) d'étudiants ;
- écoute de CD audio de lecture à voix haute d'œuvre littéraire de tout type (essais, nouvelle, roman, poème, étude critique, article journalistique...);
- visionnement d'œuvres filmiques en lien avec une préoccupation littéraire, thématique ou socio-politico-économique et culturel ;
- espace d'écriture individuelle et collective, avec mise en commun par une lecture collective à haute voix ;
- moment (limité dans le temps) d'exposé, toujours en lien avec la démarche artistique de l'étudiant, portant sur : l'actualité littéraire et socio-politico-économique (grand enjeux sociétaux...), la présentation d'œuvres et d'artistes littéraires, de thèmes analysés, de notions de technique littéraire nécessaire à l'efficacité du cours, de la problématique du rapport à l'écrit, des apports d'une pratique d'écriture sur la durée, d'analyse des relations possibles entre image et texte (à partir entre autres de livres d'art) dont livre d'écrit d'artiste plasticien, voire le livre d'artistes
- chaque année, un nouveau thème fil conducteur est proposé, pour l'ensemble du cours, toujours en lien avec les préoccupations des étudiants, permettant ainsi au cours de s'enrichir, de se renouveler ;
- projet collectif interdisciplinaire.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/PONDÉRATION

Modalité d'évaluation

L'étudiant doit remettre un écrit personnel maximum de 10 pages sous forme d'un carnet de bord (ou apparenté), avec l'insertion d'images au choix. L'évaluation ne porte que sur l'écrit.

Critère d'évaluation

- sens critique ;
- singularité du propos (évite propos convenus, attendus...) en lien avec sa personnalité (qui reflète sa personnalité) ;
- affirmation et qualité des prises de position ;
- qualité de l'ancrage de sa réflexion dans les grands enjeux sociétaux ;
- qualité et nombre de liens tissés avec le contenu du cours (auteur, thème, enjeu sociétal...)/qualité de l'appropriation du contenu du cours ;
- qualité de compréhension du contenu du cours ;
- propos construit, nuancé, structuré ;
- qualité de la complexification et de l'épaississement par la réécriture ;
- qualité de l'argumentation (dont celles présidant aux choix des images et des relations entre le texte et les images) ;
- diversité des relations texte/image reflétant une réflexion ;
- qualité à jouer le jeu de l'écriture : authenticité des propos, absence de stratégies d'évitement de l'effort (effet de remplissage, déséquilibre image-texte, citation trop longue ou apparaissant inutile...), régularité dans l'écriture, dépassement de ces craintes à écrire.

Ne fait pas l'objet d'une évaluation : la qualité « littéraire » de l'écrit. Il ne s'agit pas d'évaluer la maîtrise de l'écriture, mais la capacité à l'utiliser pour exprimer et construire un point de vue. Aucune obligation de lire les auteurs proposés au cours

Activité de remédiation :

- évaluation formative ;
- importance accordée à la progression ;
- suivi individuel des écrits avec retour personnalisé ;
- feed-back personnalisé et conséquent sur la production écrite, tout au long du cours ;

- analyse des critères d'évaluation précédemment exposée en cours.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

L'étudiant prendra toutes les notes qu'il juge utiles.
De nombreuses références et exemples seront proposés et en permanence actualisés tout au long du cours.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.